

Mise à jour n° 58 de la collection Normes – Ouvrages routiers

9^e mise à jour du *Tome III – Ouvrages d'art*

2008 01 30

Pages liminaires

À enlever		À insérer	
Pages	Date	Pages	Date
Répertoire des mises à jour		Répertoire des mises à jour	
Faux titre et Dépôt légal		Faux titre et Dépôt légal	
Modification et information	Décembre 2006	Modification et information	Décembre 2007
Introduction i à iv	Décembre 2004	Introduction i à iv	Décembre 2007
Table des matières v et vi		Table des matières i et ii	
Notes générales 7	Déc. 2005	Notes générales 7	Déc. 2007

Pages de chapitres du tome

Chapitre	À enlever		À insérer		Remarques
	Pages	Date	Pages	Date	
1	Table des matières i et ii	2007 01 30	Table des matières i et ii	2008 01 30	Actualisation de la table des matières.
	1 à 19	2005 01 30 2007 01 30	1 à 19	2005 01 30 2007 01 30 2008 01 30	Modification de la mise en page. Modification du titre de la section 1.1 « Introduction ». Section 1.3 : remplacement du terme « thermoplastique » par « polyéthylène ».
2	Table des matières i à iv	2007 01 30	Table des matières i à iv	2008 01 30	Actualisation de la table des matières.
	1 à 44	2006 01 30 2007 01 30	1 à 44	2006 01 30 2008 01 30	Modification de la mise en page. Modification du titre de la section 2.1.1 « Introduction ». Section 2.1.2 : actualisation des références et précision selon laquelle la version 2006 de la norme CAN/CSA-S6 s'applique. Tableau 2.1-1 : précision concernant la conception hydraulique des ouvrages d'une ouverture de 4,5 m et plus. Modification du titre de la section 2.2.1 « Étanchéité ». Tableau 2.8-1 : <ul style="list-style-type: none">• suppression des spécifications sur le DJMH;• ajout d'un nouveau type de béton pour la composition des éléments préfabriqués;• ajout des éléments « base d'étanchement, mur de tête et mur parafouille » du type V.

Mise à jour n° 58 de la collection Normes – Ouvrages routiers

9^e mise à jour du *Tome III – Ouvrages d'art*

2008 01 30

Chapitre	À enlever		À insérer		Remarques
	Pages	Date	Pages	Date	
2					Tableau 2.12–1 : rectification de l’illustration du pont avec piste cyclable sur dalle. Section 2.10 : actualisation des numéros de tableaux de la norme CAN/CSA–S6. Modification de la mise en page. Actualisation des références des « Matériaux – Normes applicables ». Renumérotation du DN 002 et des DN suivants. DN 012 : rectification de la géométrie de l’armature (en L) du joint d’articulation. DN 015 : remplacement du terme « membrane géotextile » par « géotextile » et ajout des exigences normatives concernant les pierres.
3	Table des matières i et ii 1 à 3 DN 001 à DN 015	2007 01 30 2005 01 30 2006 01 30 2007 01 30 2005 01 30 2006 01 30	DN 001 à DN 016 1 à 3 DN 001 à DN 015	2008 01 30 2008 01 30 2006 01 30 2008 01 30	Actualisation de la table des matières. Modification de la mise en page. Modification du titre de la section 3.1 « Introduction ». Section 3.2 : actualisation des références et précision selon laquelle la version 2006 de la norme CAN/CSA–S6 s’applique. Modification de la mise en page. DN 001 à 013 : actualisation des références des « Matériaux – Normes applicables ». DN 015 : remplacement du terme « membrane géotextile » par « géotextile » et ajout des exigences normatives concernant les pierres.
4	Table des matières i à iii 1 à 16	2007 01 30 2006 01 30 2007 01 30	Table des matières i à iii 1 à 16	2008 01 30 2006 01 30 2007 01 30 2008 01 30	Actualisation de la table des matières. Modification de la mise en page. Modification du titre de la section 4.1 « Introduction ». Retrait des exigences sur les conduites servant d’égout pluvial, celles-ci étant traitées au <i>Tome II – Construction routière</i> , chapitre 3 « Drainage ».

Mise à jour n° 58 de la collection Normes – Ouvrages routiers

9^e mise à jour du *Tome III – Ouvrages d'art*

2008 01 30

Chapitre	À enlever		À insérer		Remarques
	Pages	Date	Pages	Date	
4	DN 001 à DN 017	2002 01 01 2003 01 01 2005 01 30 2007 01 30	DN 001 à DN 017	2008 01 30	<p>Section 4.2 : actualisation des références.</p> <p>Remplacement du terme « thermoplastique » par « polyéthylène ».</p> <p>Section 4.5 : précision selon laquelle les ponceaux en béton doivent être utilisés sous les autoroutes indépendamment de leur usage.</p> <p>Remplacement du terme « membrane d'étanchéité de type 3 » par « membrane d'étanchéité ».</p> <p>Remplacement du terme « membrane géotextile » par « géotextile ».</p> <p>Tableau 4.5-1 :</p> <ul style="list-style-type: none"> • ajout de l'utilisation de ponceaux en tôle ondulée à strate de polymère; • précision du type de ponceau en TOG d'une durée de vie de 75 ans et plus. <p>Section 4.5.2.2 : sur le roc, retrait de la note sur les tuyaux en TTO et thermoplastique.</p> <p>Modification de la mise en page.</p> <p>Actualisation des références des « Matériaux – Normes applicables », dont le remplacement des normes MTQ 2102 et 2103 par la norme NQ 2560–114.</p> <p>Remplacement du terme « membrane d'étanchéité de type 3 » par « membrane d'étanchéité ».</p> <p>Remplacement du terme « membrane géotextile » par « géotextile ».</p> <p>Remplacement du terme « thermoplastique » par « polyéthylène ».</p> <p>DN 011 : ajout des normes matériaux s'appliquant.</p> <p>DN 017 : amélioration graphique.</p>
5	Table des matières i à iii 1 à 23	2007 01 30 2006 01 30 2007 01 30	Table des matières i à iii 1 à 23	2008 01 30 2008 01 30	<p>Actualisation de la table des matières.</p> <p>Modification de la mise en page.</p> <p>Modification du titre de la section 5.1 « Introduction ».</p>



Mise à jour n° 58 de la collection Normes – Ouvrages routiers

9^e mise à jour du *Tome III – Ouvrages d'art*

2008 01 30

Chapitre	À enlever		À insérer		Remarques
	Pages	Date	Pages	Date	
5	DN 001 à DN 008	2003 01 01 2004 01 30 2005 01 30	DN 001 à DN 008	2008 01 30	<p>Renumérotation de la section 5.2 « Références » et des sections suivantes.</p> <p>Tableau 5.3–2 : remplacement du nom du mur de soutènement 31 par « Mur en porte-à-faux en béton armé préfabriqué, système hybride ».</p> <p>Modification de la mise en page.</p> <p>Actualisation des références des « Matériaux – Normes applicables », dont le remplacement des normes MTQ sur les granulats par la norme NQ 2560–114.</p> <p>Remplacement du terme « membrane géotextile » par « géotextile ».</p> <p>DN 007 et 008 : actualisation des dimensions des murs prédimensionnés en fonction de la dernière version (2006) de la norme CAN/CSA-S6.</p>
6	Table des matières i à iii 1 à 22	2007 01 30 2007 01 30	Table des matières i à iii 1 à 22	2008 01 30 2007 01 30 2008 01 30	<p>Actualisation de la table des matières.</p> <p>Modification de la mise en page.</p> <p>Modification du titre de la section 6.1 « Introduction ».</p> <p>Section 6.4 : légère reformulation du paragraphe.</p> <p>Tableau 6.5–1 : à la note 3, actualisation du numéro de DN.</p>
	DN 001 à DN 003	2002 01 01 2004 01 30	DN 001 à DN 003	2008 01 30	<p>Modification de la mise en page.</p> <p>Actualisation des références des « Matériaux – Normes applicables ».</p> <p>Renumérotation des DN 002 et 003.</p>
7	Table des matières i et ii 1 à 11	2005 01 30 2005 01 30	Table des matières i 1 et 2	2008 01 30 2008 01 30	<p>Actualisation de la table des matières.</p> <p>Modification de la mise en page.</p> <p>Modification du titre du chapitre afin d'inclure l'inventaire.</p> <p>Modification du titre des sections 7.1 et 7.3.</p> <p>Modification des sections du chapitre afin de conserver l'essentiel dans la norme et indication de se référer aux différents manuels de la Direction des structures pour plus de détails.</p>